

OFFRE D'EMPLOI



CONSEILLER PREVENTION ET HYGIENE INDUSTRIELLE	
NUMÉRO D'AFFICHAGE : RH20-29	
STATUT DU POSTE : PERMANENT	LIEU DE TRAVAIL: NUNAVIK (Fly-in/Fly-Out)
HORAIRE DE TRAVAIL : L'horaire normal de travail est sur rotation de 6 semaines rémunérées, soit : 3 sema	

travaillées (77 heures de travail par semaine, 7 jours par semaine) suivies de 3 semaines de repos.

NOMBRE DE PERSONNE(S) À RECRUTER : 1

DATE LIMITE POUR APPLIQUER : 28 OCTOBRE 2020

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Joignez-vous à une équipe solidaire et efficace
- Salaires compétitifs incluant des avantages sociaux (assurances + régime de retraite)
- Gym disponible sur place / Salle commune de divertissement / Activités organisées par récréologue
- Services médicaux sur place / Programmes d'aide aux employés et à leur famille
- Hébergement et repas variés fournis

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Le conseiller prévention et hygiène industrielle relève des superviseurs prévention, santé sécurité. Ses responsabilités sont les suivantes :

- S'assure de l'application des éléments et mesures d'hygiène contenus au programme de santé spécifique à l'établissement (PSSE) et des éléments et mesures de sécurité du prévention cadre de l'entreprise;
- Informe et forme les travailleurs sur les risques à la santé présents dans leur milieu de travail et les contrôles attendus en lien avec le PSSE;
- Effectue l'échantillonnage selon le calendrier prévu ou les changements de normes ;
- Développe et met à jour divers programmes, les diffuse et promouvoir en collaboration avec les employés et superviseurs;
- Participe ou effectue l'évaluation des milieux de travail lorsque son expertise est requise;
- Travaille en collaboration avec la Santé publique (visite au site, suivi mise en application du PSSE, etc);
- Effectue les évaluations de poste ergonomiques et en fait les recommandations;
- Participe aux enquêtes et analyse d'accident en lien avec l'hygiène industrielle;
- S'assure de l'application de la règlementation en matière de santé et sécurité du travail:
- Effectue des visites et inspections des sites d'opérations;
- Forme le personnel sur le secourisme en milieu de travail.

EXIGENCES

- Diplôme collégial en environnement hygiène et sécurité au travail, D.E.S.S. en hygiène du travail est un atout;
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le secteur minier;
- Bilinguisme français et anglais (parlé et écrit);
- Accréditation de formateur pour le cours de secourisme en milieu de travail est un atout.
- Bonne maîtrise des différents logiciels de la suite MS Office;
- Membre de l'AQHSST;
- Permis général d'explosifs et FMTM (1 à 5 et 7) sont un atout.

APTITUDES RECHERCHÉES

- Prédominance certaine envers le respect des règles et directives en santé et sécurité;
- Disposé à travailler dans un environnement et au sein d'une équipe multiculturelle;
- Excellentes aptitudes pour développer et maintenir de bonnes relations interpersonnelles; partenariat et coaching;
- Habiletés de planification et d'organisation (bonne gestion du temps);

LORS DE L'ENVOI DE VOTRE CANDIDATURE, IL EST IMPÉRATIF DE BIEN INDIQUER LE NUMÉRO D'AFFICHAGE RH20-29

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur CV avant 16h le **28 Octobre 2020** par courriel à: emplois@canadianroyalties.com.